

## Etablir une demande de convention

Les candidat(e)s doivent remplir un dossier qui sera examiné par la commission du sport de haut niveau.

Télécharger le dossier:

<http://suaps.univ-poitiers.fr/haut-niveau/>

Ce dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Le formulaire annexé en page 2 de ce document dûment rempli
- Une lettre de motivation
- Un avis motivé de l'entraîneur
- Un avis motivé du Conseiller Technique Sportif de la Ligue

Les demandes de convention doivent être données **OBLIGATOIREMENT** durant les créneaux de préparation physique (voir planning) avant le 12 Septembre 2015.

### PLANNING HEBDOMADAIRE PREPARATION PHYSIQUE ENCADREE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
18h-19h30	12h15-13h45	12h15-13h45	12h15-13h45
GU2	GU2	GU2	GU2
Bruno DAUDIN (S2) Laurent LECINA (S1)	Laurent LECINA	Bruno DAUDIN	Laurent LECINA

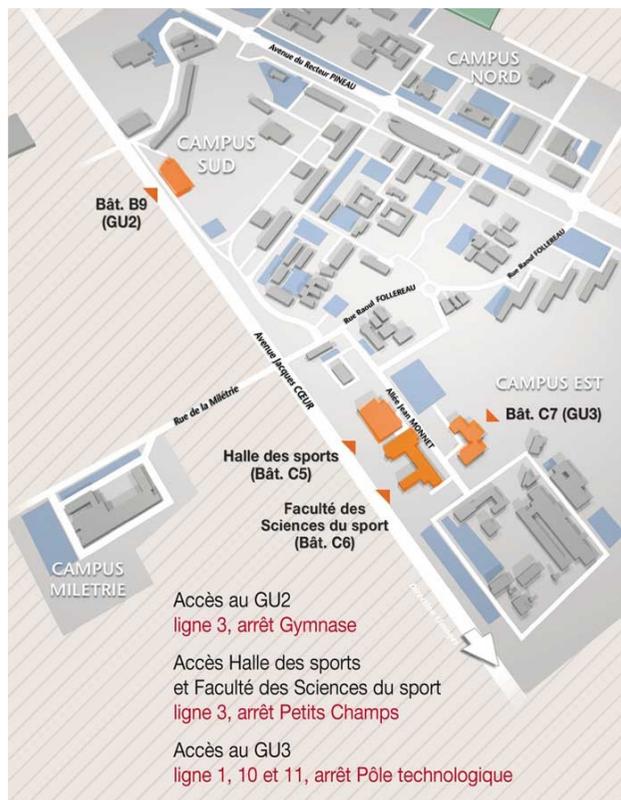
## COORDONNEES

### Enseignants SUAPS responsables Haut Niveau

Laurent LECINA      06 62 24 62 20  
laurent.lecina@univ-poitiers.fr

Bruno DAUDIN      06 03 85 80 73  
bruno.daudin@univ-poitiers.fr

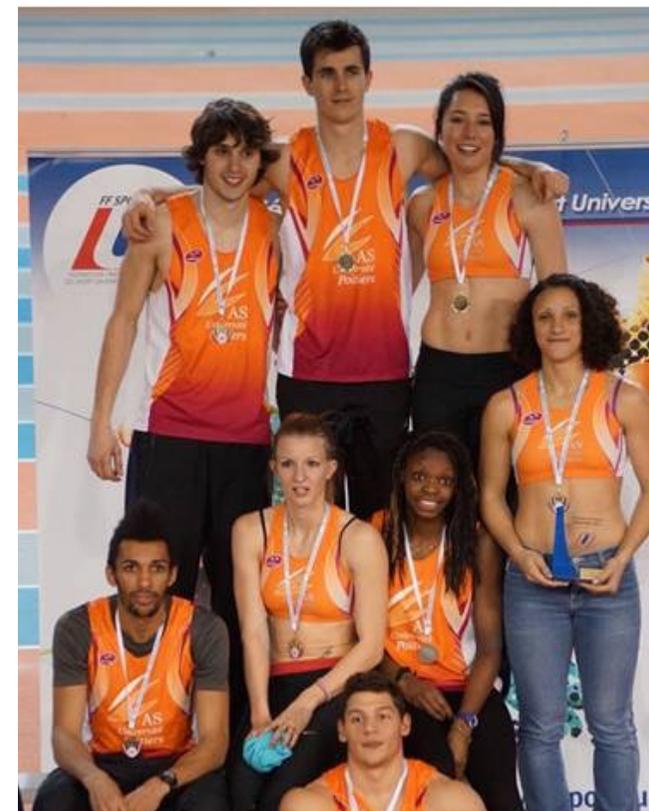
Gymnase Universitaire 2 (GU2)  
Bâtiment B9



## ETUDIANTS SPORTIFS

### HAUT NIVEAU ET CONVENTIONS

Les étudiants conventionnés (SHN) de l'Université de Poitiers, quelle que soit leur composante, peuvent obtenir un contrat d'aménagement d'études et un certain nombre de services offerts par l'Université pour mener de concert leur formation académique et leur carrière sportive.



## Sportifs et Université de Poitiers: Gagnant / Gagnant

### Mener de front études et réussite sportive



Pour être éligible, il faut faire partie des listes de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (listes ministérielles, listes du parcours d'excellence sportive, listes des structures régionales d'entraînement), **et déposer** un dossier de candidature à la commission du sport de haut niveau de l'Université de Poitiers.

Les étudiants de bon niveau non inscrits sur les listes peuvent également demander un aménagement d'étude à la Commission Sport de haut niveau de l'Université de Poitiers.

## Les Avantages

- Aménagement des études sur plusieurs années, si nécessaire en fonction des spécificités de chaque institut de formation,
- Aménagement des examens : sessions spéciales en cas de nécessité ou autres aménagements, en concertation avec l'équipe pédagogique et sur justificatif préalable à l'épreuve,
- La possibilité de choix des groupes de travaux dirigés ou de travaux pratiques lorsque l'organisation pédagogique le permet,
- L'accompagnement médical en relation avec la Médecine Préventive de l'Université
- L'accompagnement dans votre double projet (mise en place, si nécessaire, de cours, de travaux dirigés de soutien ou rattrapage sous forme de tutorat, lien facilité avec le professeur référent).
- Le suivi et l'accompagnement personnalisé en préparation physique et l'accès aux installations sportives, pour des entraînements qui vous sont dédiés exclusivement, en relation avec votre pratique sportive, dans le respect des règles de sécurité.

## Important:

Le suivi personnalisé est mis en place en collaboration avec les entraîneurs fédéraux tant sur le plan athlétique (récupération, prévention des blessures, ré-athlétisation, évaluation et développement des qualités physiques de force, de vitesse, d'endurance, de coordination et de souplesse) que sur le plan scolaire (relations renforcées avec les scolarités).

## Intérêts du dispositif

### **suivre les athlètes dans leur globalité**

les connaître et les accompagner dans leur double projet

assurer une liaison avec leur enseignant référent

assurer une liaison avec le club



**apporter un contenu  
auquel les étudiants  
n'ont généralement pas  
accès**

**poursuivre un  
entraînement de haut  
niveau en minimisant  
les déplacements**

acquisition d'une  
méthodologie de travail et  
protocoles de  
développement ou  
d'entretien

moins de fatigue, moins  
de temps perdu et  
diminution des risques  
d'accident

l'athlète et le club en  
sortent gagnants